Déplacements à l'étranger des mandataires en 2023						
Voyage	Date du voyage	Montant	Organisateur	Mandataire concerné	Date Collège	Remarques
AIMF - Assemblée générale (Cotonou)	11/10/2023 - > 15/11/2023	50	AIMF	P. Jaquemyns, échevin		Déplacement n'ayant pas eu lieu
						suite à l'annulation des vols par
						Brussels Airlines - la seule
						dépense à charge de la
						commune concerne l'obtention
						du visa, dépense non
						remboursable malgré
						l'annulation